

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNE DE TAILLET.



www.mairie-taillet.com - 04.68.39.42.65 - mairie.taillet@orange.fr - Ouverture : jeudi de 14h à 16h et vendredi de 14h à 17h.

Le Mot du Maire et du Conseil

Municipal

Amícs Telletencs,

Après trois années compliquées relatives à l'épidémie de Covid, nous nous devons encore de rester prudents et vigilants. De plus, nous devons faire face à une forte inflation impactant les budgets de tous et ce dans tous les domaines. Au niveau municipal, nous serons encore plus attentifs à l'élaboration du futur budget, avec des augmentations prévues en matière de fonctionnement et également en matière d'investissement par le coût des travaux. La prudence budgétaire est encore plus d'actualité. Bon nombre de projets en cours sont arrivés ou arriveront à terme en 2023, tels que l'adressage, indispensable au raccordement à la fibre, l'électrification des cloches prévue au 1^{er} trimestre 2023, la mise aux normes du cimetière en cours, la mise en place de tables de pique-nique au jardin public et au terrain communal au carrer del porxo et le déploiement de la fibre prévu courant 1^{er} trimestre 2023. Nous avons déposé, dans le cadre du projet global « d'embellissement des cœurs de village » et suite à l'appel à projet cyclotourisme 2019/2023 du département : « Aménagement d'aires d'accueil et de services à destination des cyclotouristes » en lien également avec la CCV, un dossier portant sur la création de 2 aires d'accueil incluant tables pique-nique, points d'eau, toilettes... sur Taillet, le village et Notre Dame de la Roure. Le changement de mode de collecte des déchets par la CCV est déjà lancé sur le territoire communautaire et interviendra sur la commune d'ici Juin 2023. Les périodes de sécheresse successives et de fortes chaleurs de 2023 nous amènent également à être encore plus attentifs aux obligations légales de débroussaillage et à la gestion de la ressource en eau. J'en profite pour remercier et féliciter les bénévoles de la RISC pour leur engagement en saison estivale à veiller aux risques incendie sur notre territoire et rappeler que toute personne intéressée pour rejoindre la Réserve doit se faire connaître avant la fin février, les places pour la formation restant limitées. Je remercie l'association Taillet à

l'Affiche pour les activités réalisées et son implication dans la vie associative et également l'ACCA pour les efforts liés à l'entretien des pistes et chemins utilisés par tous. La démission de Mme BUREAU Isabelle, Conseillère Municipale, porte le nombre de nos conseillers à 7 personnes. Le Conseil Municipal ayant perdu 1/3 de ces membres, la loi nous oblige à organiser des élections municipales partielles qui permettront, à mi-mandat, de retrouver un conseil municipal au complet. Telletencs i Telletenques, seront donc appelés aux urnes dans les 3 mois. Ces derniers mots pour vous souhaiter à toutes et tous une bonne année 2023 et surtout la santé.

Protection Incendie : RAPPEL

En application des obligations légales, le code forestier (Art L.134-6), oblige les propriétaires situés en zone boisée à débroussailler conformément aux prescriptions suivantes : aux abords des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature sur un rayon de 50 m (même si les travaux s'étendent sur les propriétés voisines), ainsi que des voies privées y donnant accès, sur une profondeur de 10 mètres de part et d'autre de la voie et la totalité de votre terrain si celui-ci se trouve dans la zone urbaine. Les travaux devant être réalisés avant le 1^{er} avril 2023. Pour plus d'infos : www.prevention-incendie66.com/

Adressage

Un certificat d'adressage vous sera remis avec votre nouvelle adresse officielle. Celle-ci, désormais répertoriée dans tous les services et systèmes de géolocalisation, améliorera bien des situations (secours, livraisons...). Elle est également nécessaire et directement liée à la demande de raccordement à la fibre auprès d'un opérateur.

La Fibre

Le projet départemental suit son cours malgré son retard. Le déploiement devrait avoir lieu au 1^{er} trimestre 2023. Concernant notre territoire, nous sommes prêts à recevoir la pose du câble. Les travaux d'élagage sur la commune sont aujourd'hui terminés.



Sur les voies communales, l'élagage, en majorité, a été pris en charge par la commune et exécutés par ses employés, que la commune remercie.

Travaux

-Points de Collecte ordures ménagères :
Suite au changement de mode de collecte des ordures ménagère par la CCV, les points de collecte évoluent et des travaux sont nécessaires afin d'aménager ceux-ci pour une adaptation au nouveau mode de collecte. L'évolution du ramassage par un camion automatisé améliorera le flux et entraîne un remplacement des colonnes semi-enterrées et des bacs OM par des colonnes spécifiques. Les points de collecte concernés sont Taillet, La Roure et le carrefour D63/route du Mas Pagès. Le point de collecte du carrefour D63/route du Solà sera supprimé. Pour des soucis de logistique, le point de La Roure sera désormais au croisement de la Départementale 63, le camion automatisé ne pouvant faire demi-tour sur le hameau. Les nouvelles colonnes installées :

- la route du mas Pagès : OM, Tri sélectif, verre et carton.
- Notre Dame de la Roure : OM et Tri sélectif
- Taillet : OM, Tri sélectif et Verre.

-Cimetière : Les travaux de mise aux normes du cimetière ont débuté en décembre 2022. La création d'un ossuaire, de colombariums et l'aménagement du jardin du souvenir devraient être terminés pour l'été 2023.

Le Gîtes des Oiseaux

Gîte et chambre d'hôtes avec petit déjeuner inclus, ouvert toute l'année. Tout confort : cuisine équipée, lave-linge, sèche-linge. Ménage inclus. Capacité de couchage total pour 4 personnes +2 sup. Yann & Linda – Carrer del Porxo – Taillet. 06 12 14 17 12 – y.meunier@my-holding.fr

Evènements

Le 18 février 2023 aura lieu la **messe de la St Valentin** dans notre Eglise à Taillet. Une bénédiction du cimetière aura lieu à 16h00 suivit de la messe à 16h30. Un apéritif aura lieu en suivant à la salle polyvalente, offert par la mairie.

Taillet à L'affiche

Après l'invitation pour la Chandeleur, l'association proposera encore des moments

conviviaux. La fête du village est programmée pour le samedi 22 juillet 2023 avec une après-midi festive, suivie d'un repas et d'une soirée dansante.

Thermographie aérienne

Le vendredi 24 mars à partir de 14h, une permanence, sur rendez-vous, concernant la thermographie aérienne et le cadastre solaire de la commune sera mis en place afin d'accompagner la lecture et l'analyse des données respectives des habitants. La thermographie met en évidence les déperditions de chaleur et le cadastre solaire permet d'estimer le potentiel de production d'électricité pour l'installation de panneaux solaires et d'estimer le rendement de la production d'eau chaude pour l'installation de panneaux solaire thermique. Ces données ne sont pas disponibles librement et sont accessibles individuellement uniquement. Pour les personnes intéressées, il est possible de prendre RDV auprès de la CCV au 0468876905 en dehors de cette permanence.

Nos Déchets : RAPPEL.

Suite à de **nombreuses incivilités**, nous vous rappelons que les points de collecte sur la commune sont réservés exclusivement aux ordures ménagères, 2 pour le tri sélectif. La déchetterie communautaire, située à Céret, est accessible **GRATUITEMENT** à tous les habitants de la commune. Pour les encombrants : 2 collectes par an sont organisées par la recyclerie du Vallespir, avec une inscription au préalable en mairie. En dehors de ces périodes, merci de bien vouloir vous rapprocher de la mairie.

Info Pratique

Si vous le souhaitez, pour être averti des nouvelles parutions sur le site internet de la commune, merci de communiquer votre email, directement sur le site, via « Contact-Plan » en remplissant vos nom, prénom, email et en objet : « **Alerte site internet** ».

Vous avez des **projets de travaux** à votre domicile ? Pour des informations concernant les conditions d'obtention d'éventuelles aides, ainsi que le montage de votre dossier pour l'aide à la rénovation, réhabilitation des logements, façade... Urbanisme-Habitat : Sophie EFTIMION 04 68 87 83 19.

Contact bulletin information:
bulletin-information@mairie-taillet.com.